

 @orange.fr

13/05/24 14:08

## Enquête publique déserte de Luçon - A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

cc : Veronique SICARD

---

Bonjour,

Veuillez trouver, ci-joint, mon courrier concernant le projet de déviation de la RD137.

Pour les raisons invoquées, nous sommes contre ce projet.

Merci de prendre en compte nos préoccupations et remarques qui expliquent notre position défavorable.

Cordialement,

Me SICARD Monique

---

Pièce jointe (1)

- MrMe SICARD rd 137.docx (23 KB)

Mr et Me SICARD

85210 ST Jean de Beigné

Vendredi 10 mai 2024

À l'attention du Commissaire Enquêteur Projet de déviation RD137

Objet : Impact du projet de déviation RD137 sur la valeur des biens immobiliers à Saint Jean de Beigné

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous adresser ce courrier pour exprimer mes préoccupations concernant le projet de déviation RD137 et ses répercussions sur la valeur de mes biens immobiliers situés dans le village de Saint Jean de Beigné.

En tant que propriétaire, je crains une dépréciation significative de la valeur de mes biens immobiliers en raison des répercussions économiques attendues de cette déviation. En effet, l'installation de cette infrastructure va entraîner une diminution de 80% du trafic routier dans le village, ce qui pourrait nuire à l'activité économique de notre principal locataire et entraîner sa fermeture et donc l'arrêt de notre contrat.

Cette perspective est extrêmement préoccupante pour moi, car la valeur de mes biens immobiliers constitue une source importante de revenus. Si ces propriétés ne sont plus exploitables commercialement, je risque de subir une perte financière considérable, compromettant ainsi le patrimoine financier que nous avons essayé de construire pour nos enfants et petits-enfants tout au long de notre vie.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir prendre en considération ces préoccupations dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de déviation RD137. J'espère que des mesures seront envisagées pour compenser les pertes de valeur des biens immobiliers des résidents concernés par ce projet.

Mais ma plus grande inquiétude est pour l'avenir de notre entreprise qui sera directement impactée par ce projet. Depuis plus de 50 ans nous avons fait vivre de nombreuses familles, payer des impôts et de nombreuses taxes sur la commune, la communauté, le département et la région.

Nous espérons que cette entreprise pourrait sous la responsabilité de notre fille Véronique continuer de vivre et de se développer. Au vu de ce projet, cet avenir devient très sombre.

De plus, je m'interroge sur les réels bénéfices de ce projet. J'habite sur le bord de la RD137 depuis plus de 50 ans, je suis pleinement concernée par les nuisances sonores de la RD137 mais ces bruits de circulation ne m'ont pas davantage dérangée que les sonneries régulières des cloches de l'église locale.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce sujet, et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Mme Sicard